

Votants : 71
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 8 novembre 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

HABITAT – OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 - AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PARTENARIALE D'OPAH GENERALISTE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Stéphanie DELGUTTE, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Jean-Martial FREDON, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019****HABITAT – OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 - AVENANT N° 2 A LA CONVENTION
PARTENARIALE D'OPAH GENERALISTE**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du Conseil d'Agglomération du 21 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération du Niortais a décidé d'engager, en partenariat avec l'Etat et l'Anah, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, portant sur l'ensemble de son territoire.

La convention partenariale de l'OPAH généraliste a été signée le 5 février 2018, pour une durée de 5 ans. Elle prévoit d'aider 655 propriétaires occupants à réaliser des travaux d'amélioration de leur logement et de financer la réhabilitation de 18 logements locatifs.

Au cours de l'année 2019, les demandes de subventions de la part de Propriétaires Occupants ont été importantes et dépasseront certainement les objectifs de l'année.

Afin de répondre favorablement aux propriétaires, il est proposé de passer un avenant n°2 à la convention partenariale d'OPAH généraliste.

Cet avenant consiste à renforcer les objectifs de la deuxième année selon les modalités suivantes :

Typologie de travaux financés	Objectifs 2019 initiaux	Objectifs 2019 modifiés (avenant n°2)
Economie d'énergie	80	95
Adaptation à la perte d'autonomie	35	40

En redistribuant les objectifs des autres années, l'objectif global de 655 logements de propriétaires occupants est maintenu.

Les autres objectifs de l'OPAH généraliste ainsi que l'enveloppe financière globale attribuée par la CAN, à l'opération, restent identiques.

La convention partenariale d'OPAH Renouvellement urbain n'est pas modifiée.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider l'avenant n°2 à la convention partenariale d'OPAH généraliste,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau Délégué, à signer l'avenant n°2 à la convention partenariale d'OPAH, avec l'Etat et l'Anah, ainsi que tout autre document relatif à cet avenant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191120-C70-11-2019-DE
Date de télétransmission : 21/11/2019
Date de réception préfecture : 21/11/2019